

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 29 novembre 2016**

Convocation du 22 novembre 2016

Le Conseil municipal de Sassangy s'est réuni le mardi 29 novembre 2016 à 20 heures 30, dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe L'HUILLIER, Maire.

Etaient présents : Mme CHEMARIN MORAND LEUTHREAU DAMBLEVE MM L'HUILLIER GARNIER LERAY FLESCHE

Etaient excusés : Mme BOIVIN et M. BERTHENET

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du 11 octobre 2016.

**Mutation d'un agent mis à disposition par le centre de gestion sur la commune**

Le centre de gestion met fin au service de mise à disposition des agents dans les communes.

Madame Fabienne MONNERET qui est concernée par ce dispositif doit être réintégrée par voie de mutation dans les communes qui l'emploie.

Il convient donc de créer un poste de rédacteur principal de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

**Régime indemnitaire – Année 2016**

Le conseil municipal reconduit les primes de fin d'année pour les agents, identiques à celles de 2015.

**Instruction des documents d'urbanisme – convention avec le Grand Chalon**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, les services de l'état ne vont plus instruire les demandes de permis de construire, les déclarations préalables, certificat d'urbanisme.

Il a été convenu avec la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise de confier cette mission au Grand Chalon qui a les services compétents en matière d'urbanisme, moyennant un coût qui s'élève à 220€ par permis de construire. Un coefficient est appliqué pour les autres documents.

Le conseil municipal après avoir délibéré, autorise le Maire par 4 voix pour, 2 voix contre et 4 abstentions à signer la convention.

**SYDESL : délibération sur les conditions d'éclairage nocturne**

Dans le cadre de lutte contre la pollution lumineuse, les émissions de gaz à effet de serre et d'engager des actions en faveur des économies d'énergie, le SYDESL demande au conseil municipal de délibérer sur les conditions d'éclairage nocturne.

Le conseil municipal fixe les horaires à :

**Le matin de 6 heures à la levée du jour**

**Le soir de la tombée de la nuit à 23 heures**

**Informations diverses**

La conductrice du bus signale qu'un arbre situé en bordure de route sur la commune de Fley, l'oblige à se décaler au milieu de la route. Le maire de Sassangy informera le maire de Fley.

Les chasseurs signalent que des cyclistes empruntent le chemin de la Gorge, alors qu'il est fermé au public, suite à l'orage du 25 juin 2016.

### Ferme solaire

Le maire informe le conseil municipal des évolutions du projet de ferme solaire dans la carrière de Sassangy.

Les discussions sont en cours avec la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise, en particulier avec la commission TEPOS, pour la mise en place d'une organisation de pilotage du projet, voire de synchroniser celui-ci avec le projet de ferme solaire de Bissey Sous Cruchaud. Des réunions sont prévues en janvier et février.

Le Maire,  
Philippe L'HUILLIER